

Le Saint-Esprit

et la présence du Christ auprès de ses fidèles

A la lumière des textes du Nouveau Testament, nous voudrions ici chercher quel est le rôle de l'Esprit Saint dans l'âme du chrétien. Notre but est d'éclairer les intelligences chrétiennes en leur donnant une information doctrinale qui puisse en même temps nourrir leur vie spirituelle. Malgré les études parues ces dernières années¹, il semble en effet que l'Esprit Saint, selon un titre qui a fait sensation², reste pour trop de fidèles « le Dieu inconnu ». L'Eglise, dans sa Liturgie, met la Pentecôte sur le même rang que Pâques, avant l'Epiphanie et la Nativité : la dévotion au Saint-Esprit n'en demeure pas moins le secret bienfaisant de quelques âmes intérieures. Ce secret pourrait être connu et apprécié de beaucoup d'autres, à qui nous offrons ces réflexions.

A la vérité, dans l'Ancien Testament, il est maintes fois parlé de l'« Esprit de Yahweh ». Il n'est pas sans intérêt de rappeler et de grouper quelques-uns de ces textes. Si l'Esprit de Yahweh n'est pas encore explicitement désigné comme une Personne divine, il se manifeste néanmoins comme une Puissance de l'Être divin dont les effets correspondent aux effets propres à l'action de l'Esprit Saint dans le Nouveau Testament. L'Ancien prépare ainsi le Nouveau dont il emploie déjà le langage ; le Nouveau, réciproquement, éclaire et précise le sens des formules de l'Ancien. « Les auteurs sacrés, dit le P. Lebreton, représentent l'Esprit comme une force divine ou plutôt comme Dieu lui-même, en tant qu'il agit dans l'homme et dans l'univers³ ». L'action divine de l'Esprit se marque d'abord par le pouvoir de produire la vie, de la conserver, de la rendre. C'est ainsi que l'on peut interpréter les textes bien connus de l'Esprit se mouvant sur les eaux (*Gen.*, I, 2), de l'Esprit qui fait être toutes choses et renouvelle la terre (*Ps.* CIV, 29-30), de l'Esprit qui redonne vie aux squelettes desséchés (*Ez.*, XXXVII, 8-10). Ailleurs l'Esprit de Yahweh

1. Nous faisons allusion spécialement aux écrits suivants : *Cahier n° 3 de la Vie spirituelle : le Saint-Esprit, auteur de la vie spirituelle*, Paris, éd. du Cerf, 1944 ; L. Labauche, *Traité du Saint-Esprit*, Bloud et Gay, 1950 ; *Lumière et Vie*, n° 10, juin 1953. Nous n'avons mentionné que les ouvrages ou articles destinés à un large public.

2. Victor Dillard, S. J., *Au Dieu Inconnu*, Beauchesne, 1938.

3. J. Lebreton, S. J., *Histoire du dogme de la Sainte Trinité*, tome I, *Les origines*, 6^e éd., Beauchesne, 1927, p. 112. Nous résumons ici les conclusions de ce livre qui, dans leur ensemble, ne sont pas dépassées.

est envoyé à des personnalités destinées par Dieu lui-même à des fonctions diverses, mais toujours en vue d'une fin d'ordre religieux : le don de l'Esprit accompagne ainsi l'élection divine, authentique la vocation de l'homme que Dieu choisit comme son mandataire ou l'exécutant d'œuvres destinées à sa gloire et confère de la sorte à cet homme choisi le pouvoir de produire un fruit d'ordre spirituel. Ainsi en est-il pour Joseph (*Gen.*, XLI, 38), les artistes préposés à la construction de la Demeure (*Ex.*, XXXV, 31-35), Josué (*Nbr.*, XXVII, 18), Jephthé (*Jug.*, XI, 29), Samson (*Jug.*, XIV, 6), Saül (I Sam., X, 6), David (I Sam., XVI, 13). Citons ce dernier texte particulièrement expressif, qui associe l'effusion de l'Esprit au rite pro-sacramentel de l'onction royale : « Samuel ayant pris la corne d'huile l'oignit au milieu de ses frères, et l'Esprit de Yahweh fondit sur David à partir de ce jour-là et dans la suite ».

La littérature prophétique attribue maintes fois les révélations du prophète à l'Esprit de Dieu qui le possède : ainsi Michée (II, 7 et III, 8), Osée (IX, 7). Chez Ezéchiel, ce n'est pas l'Esprit qui parle ou fait voir, mais il entre puissamment dans le prophète, l'emporte et l'introduit au seuil de la vision (II, 2; III, 12, 14; VIII, 3; XI, 1, 5, 24; XLIII, 5).

Enfin — et ceci annonce encore le style du Nouveau Testament — l'Esprit de Yahweh apparaît en étroite relation avec le Messie. C'est Isaïe qui marque ce rapport; les passages sont fort connus et se lisent aussi bien dans la première partie du livre que dans la seconde : l'Esprit, avec ses dons propres, se pose sur le surgeon de Jessé (Is., XI, 1-2); il vient sur le Serviteur pour authentifier sa mission auprès des nations païennes (XLII, 1); il descend sur l'Oint qui porte la Bonne nouvelle (LXI, 1). Avec le Messie commence une humanité nouvelle : celle-ci aura part à l'effusion de l'Esprit : « l'Esprit d'En-Haut sera répandu sur Israël, le désert sera changé en verger, et le verger en forêt... » (XXXII, 15); « Ne crains rien, mon serviteur Jacob et mon bien-aimé que j'ai choisi... je répandrai mon Esprit sur ta postérité... » (XLIV, 3). Même promesse en Ezéchiel : « je mettrai en eux un Esprit nouveau » (XI, 19); « je mettrai mon Esprit en vous, et vous vivrez » (XXXVI, 26-27); et encore en Joël (III, 1-2; cfr *Act.*, II, 38); en Zacharie (XII, 10).

On le saisit aisément, si l'Esprit de Yahweh n'est pas affirmé avec netteté comme une Personne, à l'instar de Dieu qui envoie et du Messie envoyé, déjà cet Esprit, comme dans les textes du Nouveau Testament, vient de Dieu, vivifie, sanctifie, consacre, rend témoignage, fait agir et parler au nom de Dieu.

Parmi les écrits du Nouveau Testament, c'est dans le Discours après la Cène qu'il faut chercher les points essentiels de la révélation évangélique sur le Saint-Esprit. A qui lit attentivement ces textes et s'efforce d'en saisir l'unité organique, il apparaît aussitôt, comme le reconnaissent exégètes et théologiens, que la mission de l'Esprit s'inscrit en continuation directe de celle du Fils et s'ordonne à celle-ci. On peut même aller plus loin et dire tout nettement que le rôle de l'Esprit consiste à continuer et perpétuer la présence du Fils au cœur de ses disciples, et cela sous trois aspects complémentaires : présence du Christ en son être, présence du Christ en son enseignement et sa vérité, présence du Christ en son action sanctifiante.

Le fidèle du Christ jouit par l'Esprit d'une présence mystique du Christ : telle est la formule qui résumerait exactement Jo., XIV, 15-21 :

« Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements, et je prierai le Père qui vous donnera un autre Défenseur pour être à jamais avec vous : l'Esprit de vérité, que le Monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit ni ne le connaît. Mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera chez vous et qu'il sera en vous. Je ne vous laisserai pas orphelins; je vous reviendrai. Encore un peu de temps et le Monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez, parce que je vis et que vous-mêmes vivrez. En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous. Celui qui a mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi aussi je l'aimerai et me manifesterai à lui » (trad. Osty).

Un lien étroit entre charité, fidélité active aux directives du Christ et venue de l'Esprit est nettement marqué dès le premier verset : la vie chrétienne est une vie conforme aux maximes évangéliques et cette conformité n'a rien d'un *conformisme* tout extérieur, mais trouve sa vérité dans l'amour comme sa source profonde; elle s'accompagne aussitôt du don de l'Esprit⁴. L'Esprit, par rapport au Christ, est un autre « Paraclet », quel que soit le sens qu'il convienne de donner à ce mot⁵. Il est clair également que la présence de l'Esprit remplace, en la suppléant, celle du Christ. Tandis que la présence

4. Plutôt que d'une continuité logique qui ferait penser à une certaine causalité, mieux vaut parler ici d'une implication réciproque : vie évangélique, charité, action de l'Esprit, sont données simultanément et croissent inséparablement. Saint Paul, dont la doctrine sur ce point est de tous points parallèle à celle de saint Jean, nous affirme indifféremment que l'Esprit répand dans nos cœurs l'amour de Dieu (*Rom.*, V, 5), que la foi se rend active par la charité (*Gal.*, V, 6) ou par l'Esprit (*I Cor.*, XII, 1 ss.).

5. Nous dirions volontiers que le mot « paraclet » se rendrait assez bien par « celui qui est auprès pour soutenir, affermir, former, éduquer » : un compagnon qui serait à la fois un idéal et un maître; tel fut, en somme, le Christ auprès de ses apôtres, abstraction faite de sa fonction propre de « sauveur ». Ainsi les significations proposées : Défenseur, Intercesseur, Consolateur, Protecteur, Avocat, ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais doivent être unies synthétiquement.

visible du Christ auprès de ses Apôtres est sur le point de prendre fin, la présence *invisible* de l'Esprit va leur être donnée pour toujours. Comme le Fils d'ailleurs, l'Esprit vient du Père, est envoyé par le Père : appliquée à l'Esprit la formule « *alium Paraclitum dabit vobis* » est parallèle à la formule qui exprime le sens de l'envoi du Fils : « *sic Deus dilexit mundum ut filium suum unigenitum daret...* » (Jo., III, 16).

C'est à la prière du Fils que le Père envoie l'Esprit : « *et ego rogabo Patrem...* ». On peut évidemment songer à la prière céleste du Christ « *toujours vivant pour intercéder pour nous* » (*Hébr.*, VII, 25), mais saint Jean suggère ailleurs une autre interprétation : « *nondum erat Spiritus (datus) quia Iesus nondum erat glorificatus* » (VII, 39) ; la « *glorification* » de Jésus étant comme le fruit de sa passion et de sa mort (Jo., XII, 23 ; Luc, XXIV, 26 ; *Philip.*, II, 8-11), c'est donc à la prière essentielle du Christ que l'on devrait ici penser, c'est-à-dire à son sacrifice sur la Croix. De cette interprétation, saint Jean Chrysostome a donné une formule particulièrement heureuse :

« *Quand il eut purifié ses disciples par le sacrifice, alors vint l'Esprit. Pourquoi ne vint-il pas tandis que Jésus était avec eux ? Parce que le sacrifice n'avait pas été encore offert. Mais lorsque le péché fut absous, et que les Apôtres furent envoyés au-devant du danger et se disposèrent à la lutte, alors il convenait de leur envoyer qui les encourageât* » (*In Ioann.*, hom. LXXV, 1 ; *P.G.*, LIX, 404).

L'Esprit promis, c'est l'Esprit « *de la vérité* ». Comment entendre cette expression ? Sa signification déborde le sens habituel de notre mot « *vérité* », même pris en son acception philosophique. L'*ἀληθεια* des Septante et du Nouveau Testament, traduisant l'*emet* de l'hébreu, signifie d'abord cette consistance intérieure, cette cohérence, cette solidité inébranlable par laquelle une personne est tout entière elle-même, « *authentique* », pleinement maîtresse de soi, intégralement sincère et résolument fidèle⁶. L'*Esprit de la vérité*, c'est donc, non seulement celui qui enseigne une doctrine sans mensonge, mais encore celui qui communique aux Apôtres, et par eux au monde, les vraies valeurs, les valeurs divines de pensée et de vie : il les communique parce que lui-même est ce que signifient ces valeurs.

L'Esprit de vérité transcende néanmoins le domaine du sensible : le « *monde* » ne peut le recevoir « *parce qu'il ne le voit ni ne le connaît* ». La raison en est que « *le monde* », en son acception péjorative, la plus courante en saint Jean, est le lieu de l'ignorance du Christ (Jo., I, 10), de la haine du Christ (VII, 7 ; XV, 18), le lieu de l'inauthentique, des valeurs trompeuses (XVI, 20), et par là des actions vaines, de l'incohérence, de l'infidélité (Jo., XV, 22 ; I Jo., II, 16 ; IV, 5) ; le monde c'est donc le contre-pied exact de la vérité. « *Mais*

6. Cfr J. Guillet, S. J., *Thèmes bibliques*, Paris, Aubier, 1951, pp. 38 et ss. N. R. TH. LXXVII, 1955, n° 5.

vous, dit Jésus aux Apôtres, vous le connaîtrez, car il restera près de vous et il sera en vous » : présence invisible et toute spirituelle sans doute, mais certaine car la fidélité aux commandements du Christ ouvre l'esprit humain au sens des valeurs divines et de l'Esprit divin qui les communique.

Alors, sans aucune transition et d'une manière surprenante, Jésus cesse de parler de la venue de l'Esprit pour annoncer son propre retour et sa propre présence, en termes presque identiques : « je ne vous laisserai pas orphelins, je reviens à vous; encore un peu de temps, et le monde ne va plus me voir, mais vous, vous me verrez ». A nos yeux, c'est cette absence de transition elle-même qui devient éclairante. *Venue de l'Esprit et venue du Fils, c'est, au fond, la même venue.* La présence de l'Esprit n'élimine pas celle du Fils; elle ne la double même pas, au sens strict. En fait, la présence de l'Esprit, inaccessible au sens mais réelle, révèle au disciple la persistance de la présence du Christ, mais cette fois sous un mode tout autre que sa présence physique accessible au sens. Grâce à l'envoi de l'Esprit, le Christ ne laisse pas les siens orphelins : en même temps que l'Esprit, il revient à eux. Le Fils envoie l'Esprit, et l'Esprit renvoie au Fils : Esprit et Fils opèrent l'un pour l'autre, se rendent présents l'un par l'autre. Avec sa profondeur coutumière, saint Cyrille d'Alexandrie — qui restera pour longtemps sans doute le meilleur commentateur de saint Jean et surtout de ce discours après la Cène — exprime heureusement cette réciprocité parfaite des fonctions propres de l'Esprit et du Fils :

« Jésus appelle donc l'Esprit « un autre Paraclet » : il veut ainsi le désigner dans sa personne propre, nous montrant que l'Esprit a une si grande ressemblance avec lui-même et qu'il opère si bien, sans aucune différence, ce que lui-même opérerait, *qu'il paraît être le Fils et rien d'autre.* Il est en effet son Esprit. Aussi Jésus l'appelle-t-il « Esprit de la vérité » et lui-même se dit la Vérité » (*In Ioann. evang.*, l. IX; *P.G.*, LXXIV, 257 A-B).

Un peu plus loin, le Docteur alexandrin poursuit :

« Afin de montrer clairement que le terme distinctif « autre » ne doit pas être pris dans le sens d'une différence, mais seulement en raison de la subsistance personnelle (car l'Esprit est Esprit et non Fils, de même que le Fils est Fils et non Père), *au moment où il dit que l'Esprit sera envoyé, Jésus promet qu'il viendra lui-même;* il fait ainsi voir que le Paraclet n'est pas d'une essence différente de la sienne (littéralement : « n'est pas quelque chose d'autre que ce qu'il est lui-même ») puisqu'il est l'Esprit personnel procédant du Père, qu'il est compris comme sien et qu'il est en conséquence appelé son Esprit. C'est ce que Paul signifie quand il dit (*1 Cor.*, II, 16) : « nous aussi nous avons l'Esprit du Christ » (*Ibid.*, 261 A-B).

Et enfin :

« Ainsi donc quand le Monogène montre que l'Esprit n'est pas étranger à sa propre nature, après avoir dit que le Paraclet sera envoyé aux siens d'auprès du Père, il leur promet lui-même sa venue, et qu'il remplira auprès d'eux l'office d'un père afin que, comme des orphelins privés de la protection d'un tuteur, ils ne se trouvent trop faciles à prendre par les rets du diable et trop vulnérables aux scandales du monde qui sont multiples et surviennent presque nécessairement en raison de la folie de ceux qui les font. Aussi, comme armure et protection infrangible, le Père a donné à nos âmes l'Esprit du Christ, qui *accomplit en nous la grâce, la présence et la puissance (du Christ)* » (*Ibid.*, 263 D-264 A).

Concluons avec Cyrille en montrant comment le mystère de l'Incarnation s'achève par la mission de l'Esprit :

« Car le Verbe s'est fait chair, selon le mot de Jean. Il a porté notre nature, la reformant d'après sa propre vie. Et lui-même est en nous : car nous sommes devenus participants de lui-même en tout, *et nous le possédons en nous-mêmes par l'Esprit*. Ainsi nous sommes en communion de sa divine nature et nous sommes appelés fils, et nous avons en nous le Père lui-même par le Fils, ainsi qu'en témoigne Paul : « parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs, et il crie : « Abba, Père » (*Gal.*, IV, 6). Car l'Esprit du Fils n'est pas quelque chose d'autre que le Fils en ce qui concerne l'identité, je veux dire l'identité de nature » (*Ibid.*, 280 B-C).

Les paroles du Discours après la Cène que nous avons rapportées doivent donc se comprendre à la lumière du Mystère Trinitaire dans lequel l'humanité se voit appelée à entrer, si l'on peut ainsi parler ; la Communauté des Trois Personnes s'ouvre en quelque sorte pour nous accueillir. L'élévation de l'homme est possible maintenant que le Fils, descendu parmi nous, va être « sacrifié » (*Jo.*, XVII, 19) afin que nous soyons « sanctifiés » (peut-être est-il heureux de rendre ainsi l'ambivalence du terme « ἀγιάζω »). L'Esprit, envoyé d'auprès du Père par le Fils glorifié, accomplit en nous, par sa propre venue, à la fois la venue du Père et celle du Fils : « En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous ».

La fonction de l'Esprit comporte d'ailleurs un aspect complémentaire que saint Paul surtout a mis en lumière : l'Esprit nous rend semblables au Fils, nous fait agir et prier en fils. Ceux que l'Esprit conduit sont en effet fils de Dieu (*Rom.*, VIII, 14) ; c'est un Esprit de « fils adoptifs » et non de « servitude » (*Rom.*, VIII, 15), un Esprit qui nous fait appeler Dieu « père » (*Rom.*, VIII, 15 et *Gal.*, IV, 6), qui rend témoignage au dedans de nous-mêmes que nous sommes fils, héritiers du Père et cohéritiers du Fils, à condition toutefois d'avoir part à sa passion (*Rom.*, VIII, 17 et *Gal.*, IV, 7) ; un Esprit qui produit en nous les fruits de sainteté : charité, joie, paix, patience, mansuétude, bonté, douceur, tempérance (*Gal.*, V, 22) ; un Esprit qui « se substitue à notre faiblesse en lui venant en aide » (le terme

συναντιλαμβάνεται contient ce double sens : « à la place de » et « avec » : *Rom.*, VIII, 26). Telle est bien la transformation opérée dans les Apôtres au jour de la Pentecôte : les voilà tout aussitôt devenus semblables au Christ, attentifs à continuer son œuvre rédemptrice, à porter son message, prêts à souffrir comme lui, même avec joie (*Act.*, V, 41).

*

* *

Par l'Esprit, l'enseignement du Christ reste présent dans l'âme du fidèle, en sa vérité toujours actuelle et en son dynamisme vivant : ainsi résumerions-nous deux nouveaux passages du Discours après la Cène qui ont trait à la mission de l'Esprit :

« Je vous ai dit toutes ces choses tandis que je demeurais près de vous. Mais c'est le Défenseur, l'Esprit Saint qu'enverra le Père en mon nom, qui vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (*Jo.*, XIV, 25-26; trad. Osty).

« J'ai encore bien des choses à vous dire, mais vous n'êtes pas maintenant en état de les porter. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous introduira dans la vérité tout entière. Il ne parlera pas de son chef; il dira ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera l'avenir. Il me glorifiera car il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Tout ce que possède le Père est à moi : voilà pourquoi je vous ai dit qu'il recevrait de ce qui est à moi pour vous l'annoncer. » (*Jo.*, XVI, 12-15; trad. Osty).

L'Esprit a donc une fonction par rapport à la parole et à l'enseignement du Christ. Tout d'abord par rapport aux paroles que le Christ a proférées lui-même durant son passage terrestre : l'Esprit « enseigne » et « rappelle ». Comment comprendre cet enseignement et ce rappel? Enseigner, ce n'est pas seulement faire connaître une doctrine nouvelle, c'est encore, dans le style de saint Jean, faire comprendre, aimer et « garder » une doctrine déjà connue. Il convient de rapprocher ce texte de celui de la Première Épître où Jean nous parle de « l'onction qui enseigne en vérité » (*I Jo.*, II, 27). Cette « onction qui enseigne » a de quoi surprendre nos mentalités occidentales, intellectualistes à l'excès. C'est ici le lieu de rappeler que, dans l'antiquité, l'onction d'huile était un moment essentiel de la toilette matinale et, surtout, un préparatif habituel de tout exercice physique : cette huile était toujours une huile parfumée, dont l'effet était de donner force, aisance et souplesse tout à la fois. Il convient de rappeler encore que, dans la Bible, la « connaissance de Yahweh » déborde le domaine d'une science notionnelle : cette expression signifie conjointement un « goût de Dieu », une intimité, une familiarité respectueuse avec lui, une connaissance qui pénètre jusqu'au cœur et qui anime toutes les actions de la vie. La fonction propre de l'Esprit, en relation avec l'enseignement du Christ, sera donc d'en donner une in-

telligence à la fois plus parfaite et plus personnelle, un approfondissement qui en fasse la base ferme et l'intention sainte de toutes les activités. Révéler, dévoiler le sens des paroles de Jésus, les faire entrer en nous, nous amener à vivre de leur vertu divine : tel est le travail de l'Esprit dans nos âmes. Et les moments privilégiés où il s'accomplit sont évidemment les moments de l'oraison et tout spécialement des oraisons d'une retraite : c'est le fruit essentiel de la vie « spirituelle » qui ne peut être qu'une vie dans l'Esprit. Aussi pourrait-on légitimement donner comme commentaire autorisé de ce verset johannique le second avis que donne saint Ignace au seuil des *Exercices spirituels* et où l'on voit comme la règle d'or de toute la vie d'oraison : « ce n'est pas l'abondance du savoir qui rassasie l'âme et la satisfait, mais de sentir et de goûter les choses intérieurement » (*Exerc. spir.*, n. 2, trad. Doncoeur). Dans son Commentaire sur l'Évangile de saint Jean, au passage qui nous occupe, saint Thomas d'Aquin exprime la même idée : le Fils nous transmet la doctrine, mais l'Esprit nous en fait « capables » :

« Filius ergo tradit nobis doctrinam, cum sit Verbum; sed Spiritus Sanctus doctrinae eius capaces nos facit. Dicit ergo : Ille vos docebit omnia, quia quaecumque homo doceat extra, nisi Spiritus Sanctus interius det intelligentiam, frustra laborat : quia nisi Spiritus adsit cordi audientis, otiosus erit sermo doctoris... Facit autem nos scire omnia interius inspirando, dirigendo et ad spiritualia elevando... » (*In Joan. ev.*, c. XIV, lect. VI, édit. de Parme, tome X, p. 559).

Quant à l'œuvre de l'Esprit qui consiste à « rappeler » les paroles du Christ, il ne faut pas la comprendre comme une simple remise en mémoire. Le verbe qu'emploie ici le texte grec ὑπομνήσκω n'a pas tout à fait le sens de ἀναμνήσκω : ce dernier signifie proprement « remettre en mémoire » ; le premier signifie plutôt « mettre en attention », « suggérer » ou même « commenter »⁷. Ici encore nous avons l'idée d'une action sur l'intelligence profonde : le rôle de l'Esprit serait ainsi de rendre actuelle, dans les détails de la vie du chrétien et au temps opportun, la valeur spirituelle et éternelle des paroles de Jésus. Il conviendrait donc de rapprocher ce passage d'autres paroles du Seigneur : « c'est l'Esprit qui est vivifiant, la chair n'est en rien utile : les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie » (Jo., VI, 63) ; ce sont des « paroles qui ne passent pas » (Mt., XXIV, 35 et parall.).

Il ne faudrait donc pas accentuer outre mesure la différence de sens entre « enseigner » et « rappeler » : nous sommes ici en présence d'un redoublement de termes presque équivalents. La fonction

7. Ainsi le substantif abstrait ὑπόμνημα signifie souvent « commentaire » ou « traité », spécialement chez les philosophes ; cfr Lidell-Scott, *Greek-English Lexicon*, ad verbum.

de l'Esprit par rapport aux paroles du Christ que l'Évangile nous a laissées ou dont les Apôtres gardaient la mémoire, c'est de rendre ces paroles intelligibles, familières et efficientes; c'est d'informer notre vie en la conformant à la *vérité* que ces paroles divines nous dévoilent : par l'Esprit, non seulement nous « savons » la vérité, mais encore — dans la mesure possible en cette vie de foi — nous la « comprenons », et enfin nous la « faisons » (Jo., III, 21; I Jo., I, 6; *Ephés.*, IV, 15). Ainsi notre existence chrétienne imite, autant qu'elle peut, la solidité indéfectible, la « vérité » de l'Être divin; ainsi devenons-nous « authentiques », dépassant les bornes de la sincérité, qui n'est que cohérence avec nous-mêmes, un nous-même qui peut errer, pour accéder à la seule authenticité digne de ce nom, dans une vérité qui soit cohérence avec notre vraie personnalité, garantie par la cohérence avec Dieu lui-même.

Le Christ dit ensuite aux Apôtres que l'enseignement qu'ils ont entendu de sa bouche reste encore incomplet : il y a des vérités qu'il ne peut dire parce que les Onze ne peuvent présentement les porter. Cyrille d'Alexandrie nous donne la raison de cette impuissance :

« Il les voyait encore trop faibles pour recevoir les mystères, parce qu'ils n'étaient point encore illuminés par l'Esprit et n'étaient pas devenus participants de sa nature divine : il n'y avait pas encore d'Esprit, selon le saint Évangéliste, parce que le Christ n'avait pas encore été glorifié » (*In Joan. evang.*, lib. X; P.G., LXXIV, 440 D).

C'est donc l'Esprit qui les introduira — eux ou leurs successeurs — dans la vérité totale. Et cette vérité totale, l'Esprit ne saurait la tirer de lui-même comme serait quelque chose de nouveau et d'inouï qui viendrait de lui sans appartenir au Fils. La « vérité totale » n'est pas l'apanage de l'Esprit, le Fils la possède aussi pleinement : c'est encore la vérité évangélique, mais il appartient à l'Esprit de la faire découvrir en sa plénitude progressivement, selon le temps opportun. Nous sommes de nouveau en plein mystère trinitaire. Seul le Fils est la parole : l'Esprit « reçoit » cette parole, c'est-à-dire qu'il en est comme l'écho qui la redouble et la fait entendre dans l'Église, la rendant ainsi accessible à tous. Ainsi, par la médiation de l'Esprit, la Sagesse du Verbe divin vient éclairer et diriger l'enseignement et la vie de l'Église, et par celle-ci instruire toute l'humanité. En autre sens, par son Esprit, c'est Jésus lui-même qui prolonge son enseignement évangélique dans l'esprit et le cœur des siens. Laissons-nous encore une fois guider par Cyrille d'Alexandrie :

« La révélation très parfaite et tout à fait distincte du mystère sera l'œuvre du Paraclet, dit Jésus, c'est-à-dire du Saint-Esprit envoyé par le Père en son nom, c'est-à-dire au nom du Fils. Car, comme le Christ, l'Esprit du Christ est aussi en nous » (*In Joan. evang.*, lib. X; P.G., LXXIV, 301 A).

Cyrille commente ensuite opportunément saint Jean par saint Paul en citant *1 Cor.*, II, 11 et plus longuement *Ephés.*, I, 15-21. Il poursuit en montrant d'après *Ephés.*, III, 13-19 comment, pour Paul comme pour Jean, « l'Esprit accomplit en nous la présence et l'action du Christ, résidant dans les saints, et nous enseigne ce que lui-même nous a enseigné » (*Ibid.*, 304 A).

Si le dépôt de la révélation est clos avec la mort du dernier dépositaire des Paroles du Christ, l'inventaire et l'exploitation de ce dépôt ne sont pas encore achevés mais se poursuivent au cours des âges. Ainsi l'enseignement du Christ, comme le trésor du père de famille, est-il toujours à la fois antique et nouveau (*Mt.*, XIII, 52), nouveau non seulement par l'enrichissement des explications théologiques et le « développement du dogme », mais encore par la vie spirituelle de chaque croyant.

*

* *

Présent en son être, présent en sa vérité, *le Christ est aussi, par l'Esprit, présent en son action apostolique et son œuvre rédemptrice :*

« Lorsque viendra le Défenseur, que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, c'est lui qui rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous me rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le début » (*Jo.*, XV, 26-27; trad. Osty).

Ici encore une transition logique fait défaut entre le témoignage rendu au Christ par l'Esprit et le témoignage rendu au Christ par les Apôtres. Mais, puisque la présence de l'Esprit dans le monde doit rester invisible, comme nous l'avons vu, il faut conclure que le témoignage de l'Esprit s'exerce par celui des Apôtres : c'est par lui que ceux-ci sont constitués témoins véridiques. Leur témoignage ne se réduit d'ailleurs pas à une « attestation » sur les divers événements de la vie du Christ et tout spécialement sur la Résurrection ; il est encore la continuation de la mission rédemptrice du Christ, l'annonce de l'Évangile à toute créature, l'enseignement à toutes les nations, l'introduction des hommes dans le Royaume de Dieu par le Baptême et les autres Sacrements. Le témoignage, c'est l'œuvre salvatrice continuée en toute son ampleur.

Le sens des paroles de Jésus rapportées ici par saint Jean est heureusement précisé par Luc en conclusion de son évangile :

« Selon qu'il est écrit, il fallait que le Christ souffrit, qu'il ressuscitât des morts le troisième jour, qu'en son nom fût prêchée la pénitence et la rémission des péchés, en commençant par Jérusalem : c'est vous qui en êtes témoins. Et moi, voici que je vous envoie la promesse du Père, sur vous ; demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la Force d'En-Haut » (*Lc*, XXIV, 46-49).

Les mêmes thèmes reviennent en tête du *Livre des Actes* :

« Vous recevrez la Force de l'Esprit Saint descendant sur vous, et vous serez mes témoins dans la ville de Jérusalem, en Judée, en Samarie et jusqu'au bout du monde » (*Act.*, I, 8).

Il était difficile de marquer plus nettement la dépendance du témoignage apostolique par rapport à l'Esprit Saint : c'est parce qu'ils reçoivent la « Force d'En-Haut » que les Apôtres portent témoignage sur Jésus, continuant ainsi sa mission. Mais le rôle de cette force se révèle avec plus de clarté si l'on met ces deux textes en parallèle avec un autre que Luc, celui de l'Annonciation : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la Force d'En-Haut te couvrira de son ombre » (*Lc.*, I, 35). Ce rapprochement donne une nouvelle preuve que l'Incarnation s'achève dans la mission de l'Esprit : comme la venue du Christ en sa chair résulte de l'œuvre du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge, ainsi la continuation du Christ en ses Apôtres résulte de l'action de l'Esprit qui informe et autorise leur témoignage. L'efficacité spirituelle du ministère apostolique serait donc à mettre en parallèle avec l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge : tandis que Marie fait être le Christ en son Corps physique et personnel, l'apostolat le fait être en son Corps mystique et social : dans les deux cas, c'est le même Esprit qui est au principe de l'effet produit.

Le *Livre des Actes des Apôtres* offre comme un commentaire vivant de ce que nous venons de dire, mettant en plein relief l'action du Saint-Esprit dans les premières entreprises des Onze et de leurs disciples immédiats : l'Esprit les remplit (II, 4; IV, 8; IV, 31; VI, 3; VI, 54), les conduit (VIII, 39; XI, 12; XIII, 2, 4; XVI, 7), les fortifie (VI, 54; IX, 31; X, 37; XX, 22), les fait agir et parler avec assurance et sans crainte (IV, 31; VI, 10; XI, 12, 28; XV, 28; XIX, 2). Partout le témoignage de l'Esprit, se manifestant par les charismes, vient authentifier celui des Apôtres. Et c'est par cette conjonction entre la prédication et l'assistance spirituelle de l'Esprit que l'Eglise se développe et s'affermi; déjà d'ailleurs s'entrevoit une autre sorte de témoignage, moins glorieux mais aussi efficace, celui du martyr et de la persécution. C'est aux charismes et aux persécutions que fait allusion saint Cyrille, auquel nous revenons une dernière fois, dans le commentaire du texte de saint Jean que nous avons cité en tête de ce paragraphe :

« Comment (l'Esprit) portera-t-il un témoignage? En opérant en vous les miracles (τὰ παράδοξα), il sera le témoin juste et véritable de ma puissance divine et de la grandeur de ma force (c'est le Christ qui parle). Car mien est l'Esprit qui opère en vous. Et comme il est mien, ainsi il est aussi de Dieu le Père. Il faut donc penser qu'ils seront persécutés ceux qui par le seul Bon Esprit opèrent des miracles pour l'accomplissement de la foi, comme en la personne du Christ, en qui réside d'après saint Paul, non pas une part de la divi-

nité ineffable, mais cette divinité corporellement dans sa plénitude. L'Esprit rendant témoignage, vous rendrez témoignage avec lui, dit le Christ, car vous avez vu et contemplé ce que j'ai accompli, vous qui avez été toujours avec moi, comme mes disciples » (*In Joann. evang.*, I, X; P.G., LXXIV, 419 D-421 A).

Saint Paul, dans le célèbre chapitre XII de la *Première aux Corinthiens*, met lui aussi en évidence l'action de l'Esprit dans les charismes :

« Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. A qui la reçoit, la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. A l'un c'est une parole de sagesse qui est donnée par l'Esprit; à tel autre une parole de science, selon le même Esprit; à un autre la foi, dans ce même Esprit; à tel autre le don de guérir, dans cet unique Esprit; à tel autre la puissance d'opérer des miracles; à tel autre la prophétie; à tel autre le discernement des esprits; à un autre la diversité des langues; à tel autre le don de les interpréter. Mais c'est toujours le seul et même Esprit qui opère tout cela, distribuant ses dons à chacun en particulier, comme il l'entend. Car, de même que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur multiplicité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Tous en effet nous avons été baptisés en un seul Esprit pour ne former qu'un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et nous avons tous été abreuvés d'un unique Esprit » (*I Cor.*, XII, 4-13; trad. Osty).

Ce n'est pas sans raison que Paul réfère au « Seigneur », c'est-à-dire au Christ, les « ministères » : chaque fonction apostolique est en effet continuation des fonctions rédemptrices du Christ; et de même toute « opération » est attribuée au Père, parce que toute « création » d'effet spirituel relève en dernière analyse du Père comme « source de la divinité ». Mais les « dons », c'est-à-dire les grâces effectives qui informent l'activité des Apôtres pour les appliquer au ministère en vue d'un fruit spirituel, relèvent en propre de l'Esprit : sa fonction, ici encore, est de conférer aux disciples, spécialement à ceux qui composent la hiérarchie, les énergies spécifiques — pourrait-on dire — qui les font continuateurs du Christ en tant que celui-ci apporte aux hommes les bienfaits divins dont le Père est la source dernière. L'Eglise, Corps du Christ, est ainsi animée par l'Esprit qui l'informe et la fait divine, et la diffuse à travers toute la terre. Et cette Eglise n'est point dès lors un assemblage abstrait, mais une société vivante de personnes intelligentes et libres en qui est répandu l'Esprit, selon la prophétie de Joël dont Pierre, au jour de la Pentecôte, montre l'accomplissement : « Il arrivera dans les derniers jours, dit Dieu, que je répandrai mon Esprit sur toute chair... » (Joël, III, 1 en hébreu; IV, 28 dans la *Vulg.* et *Act.*, II, 17). Le lien de cette Eglise, en même temps que l'idéal qui éclaire toutes ses manifestations, c'est la Charité, charisme suprême, qui ne passe pas (*I Cor.*, XIII, 1 et 8), et qui est « répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous est donné » (*Rom.*, V, 5).

C'est sans doute dans le pouvoir de remettre les péchés que se manifeste le plus clairement la mission des Apôtres comme continuateurs du Christ en appliquant les effets sauveurs de sa passion et de sa mort; aussi, en Jean, XX, 21, la concession de ce pouvoir, dont la charge est redoutable, est-elle précédée d'une insufflation de l'Esprit :

« Recevez le Saint-Esprit : ceux auxquels vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux auxquels vous les retiendrez, ils leur seront retenus ».

Tous les prêtres savent à quel point est délicat leur rôle au Tribunal de la Pénitence, combien aussi ce ministère est bienfaisant pour eux-mêmes et pour les pénitents : il en est qui avouent se sentir au confessionnal plus encore qu'à l'autel les « représentants » du Christ, avec mission de juger, de guérir, de reconforter, de consoler en son nom. Tout comme, en écoutant les aveux du fidèle, ils doivent n'être que l'oreille du Christ, ainsi, dans les avis qu'ils donnent, doivent-ils se faire uniquement parole du Christ, soucieux de ne pas dire autre chose que ce que dirait le Christ à cette créature personnelle qui se confie à eux. Et volontiers ils suivent le conseil du Bienheureux Pierre Favre, un prêtre spécialement doué du charisme de la Pénitence et de la direction spirituelle; dans un écrit que l'on peut considérer comme un des premiers Manuels du Confesseur, il note avec beaucoup de justesse : « ante omnia quaerenda erit unctio Spiritus Sancti, quae facile dabitur petenti diligenter » (*Monumenta Historica S. J., Mon. Fabri, Epist. LII, p. 251*).

On connaît la place très large que donne le Pontifical à l'invocation du Saint-Esprit dans les cérémonies liturgiques de la consécration des diacres, des prêtres et des évêques. C'est que, nous l'avons souligné, le fidèle qui reçoit dans l'Eglise, comme membre de la hiérarchie d'ordre ou de juridiction, une fonction officielle d'apôtre, ne peut recevoir que de cette source divine les dons spirituels qui rendront efficace son ministère. Mais tous les fidèles du Christ, comme membres de son Corps, ont à vivre eux aussi de l'Esprit Saint. Sans doute n'est-il pas nécessaire d'avoir une vue claire de son action pour en recevoir les effets; cependant notre vie spirituelle ne peut que gagner beaucoup dans une conscience plus nette de l'œuvre du Saint-Esprit en nous : puissent ces réflexions aider tous les chrétiens soucieux d'une authentique vie chrétienne.